



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## activités

Question écrite n° 21644

### Texte de la question

M. Jacques Cresta attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la multiplication des contrefaçons dans le domaine du bâtiment. Les services des douanes ont récemment saisi 122 000 câbles électriques, contrefaits et dangereux car facilement inflammables et de mauvaise qualité, pouvant provoquer l'incendie des constructions dans lesquelles ils sont installés et causer des blessures aux techniciens lors de leur manipulation. Outre les incidences sur la sécurité des personnes, le recours à ces matériaux de contrefaçon fausse le marché et permet à des entreprises peu scrupuleuses de gagner des marchés à des prix anormalement bas. Il souhaiterait connaître quelles mesures de contrôle peuvent être mises en place par le Gouvernement afin de lutter contre ces pratiques délictueuses.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Cresta](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21644

**Rubrique :** Bâtiment et travaux publics

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mars 2013](#), page 3209

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)